

# Mode d'emploi – Organisateur



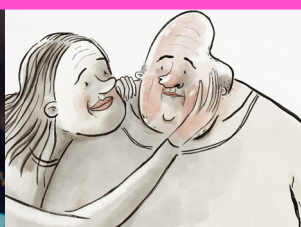
## Confiez la programmation d'une séance de courts métrages aux 15-25 ans !

20 courts métrages repérés en festival

Une identité visuelle, une bande-annonce et des ressources pour animer vos réseaux sociaux et mobiliser des participants

Des fiches outils pour accompagner les participants

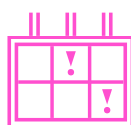
Des fiches films et des interviews des cinéastes/producteurs pour animer les séances



## Comment organiser le projet

DE 7 À 15 SÉANCES POSSIBLES  
DE 2 À 3 HEURES

- 1 séance accueil : visite et rencontre avec le programmeur/l'exploitant
- De 3 à 8 séances découverte des films (2 à 3 films par séance)
- 1 à 2 séances de programmation
- 1 à 3 séances de préparation de la séance et de sa communication
- 1 restitution : projection et animation de la séance (à faire rapidement après la dernière séance pour maintenir la dynamique)



- Séances hebdomadaires ou stage intensif
- En groupe constitué ou participants libres le soir ou le week-end
- Un groupe accompagné par un membre de l'équipe du cinéma ou accueilli en gestion « autonome »

## Comment mobiliser des participants

- Inscrire la proposition sur le [Pass Culture](#)
- Diffusez la bande-annonce avant les séances des dispositifs scolaires
- Diffusez la bande-annonce sur vos réseaux sociaux
- Rapprochez-vous des antennes [Unis-Cité](#) qui interviennent dans un lycée de proximité dans le cadre de la mission Cinéma et citoyenneté des centres sociaux, des centres d'animation, des universités, etc.

## Où trouver les films ?

- En ligne sur le [Kinéscope](#) avec possibilité de visionnage hors-ligne\* si vous ne pouvez pas faire les séances de programmation en salle ou si le groupe se retrouve ailleurs.

\* mettre les films dans des parcours et télécharger l'application hors-ligne.

- En DCP sur [Cinéo](#) (pensez à demander les KDM pour les séances d'atelier) pour les visionner en salle



## Où trouver les ressources

EN LIGNE OU DEMANDER  
À L'AGENCE DU COURT MÉTRAGE  
LE PACK COMPLET

### kit pédagogique

sur le site de L'Agence du court métrage  
et sur le Kinéscope

- Mode d'emploi participants
- Fiches outils (programmer, communiquer, animer)
- Fiches films et photogrammes
- Interviews des réalisateurs

### kit de communication

Lien à demander

- Visuels des films chartés
- extraits chartés
- interviews flash des réalisateurs
- Bande-annonce DCP
- Bande-annonce réseaux sociaux
- Logos

## Quelles étapes indispensables pour la séance de projection

- Informer L'Agence du court métrage des films diffusés pour générer les **KDM** et gérer le partage de recettes
- **Déclarer tous les films** de la séance dans votre logiciel de caisse (n° de visa des films disponibles sur la liste des films)
- Indiquer L'Agence du court métrage comme distributeur : **09797**
- Inscrire la séance sur **le pass Culture**

## Combien ça coûte

- Un abonnement au **Kinéscope** (90€) pour bénéficier des films et des ressources
- Une séance de projection **en partage de recettes** ou au forfait pour les séances non commerciales + 25€ de forfait technique



### Contact salles de cinéma

AMÉLIE DEPARDON  
Chargée de développement  
salles et partenariats  
[a.depardon@agenceccm.com](mailto:a.depardon@agenceccm.com)  
01 44 69 26 62

### Contact formation/ questions pédagogiques

CÉCILE HORREAU  
Responsable du service éditions  
et éducation au cinéma  
[c.horreau@agenceccm.com](mailto:c.horreau@agenceccm.com)  
01 44 69 63 18